

SECOURS IMMÉDIAT AU DÉCÈS
Bourgogne –Nivernais – Franche Comté
29 C Rue de Talant – CS 40750 - 21007 DIJON Cedex
Tel : 03 80 50 80 00

www.secours-au-deces.net

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Le Secours Immédiat au Décès (SID), œuvre confraternelle et généreuse, s'adresse aux médecins de Bourgogne, du Nivernais et de Franche Comté. Au décès de l'un de ses adhérents, l'association effectue un appel de fonds (cotisations) auprès de tous les médecins de l'Œuvre. La somme recueillie (collecte) est versée immédiatement au conjoint ou au bénéficiaire préalablement désigné par le médecin décédé.

CONSEIL DE GÉRANCE DE L'ASSOCIATION

Président : Jacques GIRARDIER
Secrétaire général : Jean Pierre BENOIT
Trésorier : Henri BASTIEN
Secrétaire : Danièle CHRETIEN (démission 14/10/2020)

Autres administrateurs du Conseil : Michel LAURIER, Jean Pierre LEBEL, Frédéric MICHEL,
Jean Pierre SACONNEY, Jean TRICOT

DÉFINITION DES CATÉGORIES

Tous les médecins de moins de 65 ans peuvent adhérer à l'Œuvre. Ils sont répartis en catégories qui définissent le taux des cotisations et le montant des collectes.

CATEGORIE B : Médecins dans leurs 3 premières années d'inscription à l'Ordre des Médecins
CATEGORIE A1A : Médecins en activité, inscrits à l'Ordre des Médecins
CATEGORIE A1R : Médecins retraités

MONTANT DE LA COLLECTE ALLOUÉE A CE JOUR : 5.000 €

TAUX DES COTISATIONS applicables depuis le 1 janvier de l'année

Ils dépendent de la catégorie du médecin cotisant et du médecin décédé

Cotisations pour	Décès Cat B	Décès Cat A1A	Décès Cat A1R
Cat B	14 €	14 €	14 €
Cat A1A	26 €	26 €	26 €
Cat A1R	25 €	25 €	25 €

ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION au 31/12/2020 : 200

Nouveaux adhérents	0
Nombre de décès de l'année	9
Nombre de radiations	2

LES DECES DE L'ANNEE

TOTAL	CATEGORIES		AGES		REGIONS	
9	ACTIFS	2	60-69	1	Bourgogne Franche Comté Autres	5
			70-79	2		4
	80-89	5	0			
	>90	1				
	RETRAITES	7				

LIES RÉSILIATIONS : Résiliations à la demande des intéressés ou prononcées pour non-paiement des cotisations

TOTAL	Catégorie A1A	Catégorie A1R
2	1	1

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS

Par catégories et tranches d'âge

SELON LES CATEGORIES		SELON L'AGE	
		20-39 ans	2
Cat B	2	40-49 ans	2
Cat A1A	100	50-59 ans	17
Cat A1R	98	60-69 ans	39
		70-79 ans	73
		80-89 ans	49
		90 & plus	18
TOTAL	200	TOTAL	200

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR DÉPARTEMENT

Dijon	45	Doubs	14
Côte d'Or	35	Jura	18
Nièvre	18	Haute Saône	8
Saône et Loire	29	Territoire de Belfort	4
Yonne	12	Autres départements	17

LES DÉCÈS DE L'ANNÉE :

Les décès sont classés selon la date du décès. Les secours sont réglés aux bénéficiaires, lorsque le décès de l'adhérent nous est connu, ainsi les dates d'appel peuvent différer de l'année réelle du décès. Les appels de fond (cotisations) sont, si possible, regroupés afin d'atténuer les frais postaux.

N°Décès	Noms	CP	VILLE	Date décès	Date appel
670	NOEL Jacques	21000	DIJON	15/01/2020	25/01/2020
671	GUYOT Pascal	70500	JUSSEY	27/03/2020	24/04/2020
672	JEANNIN Louis	21490	BRETIGNY	13/04/2020	24/04/2020
673	BRIOTTET Michel	21000	DIJON	19/04/2020	24/04/2020
674	ENGARD Alain	39240	THOIRETTE	24/07/2020	27/09/2020
675	DECHELOTTE André	21380	MESSIGNY-VENTOUX	10/10/2020	10/11/2020
676	PEUTEUIL Pierre	25000	BESANCON	04/11/2020	10/11/2020
677	CHESNET Yves	70360	RUPT SUR SAONE	27/11/2020	11/01/2021
678	FURER Claude	71000	MACON	08/12/2020	11/01/2021

BILANS 2020 au 31 Décembre 2020		
PRODUITS		
7510	COTISATIONS	41 413,00 €
7610	INTERETS CAISSE EPARGNE	215,92 €
7620	PRODUITS PLACEMENTS PARTS SOCIALES	495,00 €
7710	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 184,98 €
	TOTAL DES PRODUITS	43 308,90 €
CHARGES		
6022	FOURNITURES DE BUREAU	30,00 €
6221	FRAIS DE SECRETARIAT	- €
6226	SECOURS AUX DECES	39 925,00 €
6228	PUBLIPOSTAGES DECES	1 065,43 €
6231	SITE WEB	91,65 €
6257	MISSIONS - RECEPTIONS	- €
6260	POSTE	13,92 €
6271	FRAIS BANCAIRES	109,80 €
6710	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 184,98 €
	TOTAL DES CHARGES	42 420,78 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE	888,12 €
BILAN - ACTIF		
512	CAISSE EPARGNE CHEQUIER	5 987,91 €
514	BANQUE POSTALE	5 773,57 €
517	CAISSE EPARGNE LIVRET	54 272,07 €
517	PARTS SOCIALES	40 000,00 €
517	SOUSCRIPTION 24 PARTS SOCIALES EN 2020	480,00 €
	TOTAL ACTIF	106 513,55 €
BILAN - PASSIF		
106	RESERVES FONDS LIBRES	105 625,43 €
120	RESULTAT EXERCICE	888,12 €
	TOTAL PASSIF	106 513,55 €

Commentaires du Trésorier :

- Les produits de placement des parts sociales (495 €) ont permis une acquisition de 24 nouvelles parts sociales de 20 € chacune, soit 480 €, rapportée dans le compte BILAN-ACTIF.
 - La charge exceptionnelle de 1184,98 €, annulée par le produit exceptionnel de la même somme, correspond à une erreur de versement d'un adhérent.
 - Les frais de publipostage décès correspondent aux envois postaux des avis de décès, effectués par la Société Maileva (Service de la Poste)
 - Aucun frais de secrétariat n'est mentionné, les travaux étant assurés gratuitement par le trésorier.
- 3 Les réserves associatives (Bilan Actif) sont maintenues en hausse afin d'assurer une pérennité des secours au décès.